

BREVES DE THIL

N° 98
Mars-Avril 2012

SOMMAIRE

1 Edito

2 Actu municipale

4 Budget 2012

6 Culture et Loisirs

7 L'Info Municipale
et communautaire

OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15
mardi de 08h30 à 11h15
jeudi de 13h30 à 16h15
vendredi de 14h00 à 18h
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT : mairie.thil@thil.fr

hgauthier@thil.fr

EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2012 a débuté dans le prolongement des actions initiées l'an dernier et donne lieu aux réunions périodiques d'instructions des phases de « Diagnostic » tant pour ce qui concerne le processus de révision du PLU que pour ce qui concerne l'assainissement collectif.

Le premier trimestre est également la période budgétaire. Le budget 2012 a été voté par le Conseil municipal le 21 mars dernier sur une base de recettes fiscales sans augmentation du taux d'imposition des taxes directes locales (Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti) de façon à ne pas ajouter une pression fiscale supplémentaire à celle décidée par le Parlement dans la Loi de finances 2012 : les bases d'imposition ont, en effet, été réévaluées de 3,23 %.

Le budget 2012 s'élève à un total de 1 204 731 euros dont plus de 441 000 euros seront consacrés à la section d'investissement.

Le détail du budget 2012 vous est présenté par Monsieur le Premier Adjoint en pages intérieures.

Les faits marquants de l'exercice budgétaire 2012 concernent le provisionnement budgétaire de la part communale des opérations d'aménagements de sécurité de la départementale qui traverse le village et d'effacement des réseaux aériens pris en charge par la CCMP et par le SIEA. Ces travaux s'élèvent au total à 1,5 million d'euros et sont financés par les Budgets de la CCMP (40%), du SIEA (50%) et de la commune (10%). Les détails de ces opérations vous sont présentés en pages intérieures.

Le budget 2012 affiche deux volontés du Conseil municipal :

- Concernant la sécurité : dans la perspective du prochain départ à la retraite de Marcel COURCAUD, il a été décidé de procéder au recrutement d'un policier municipal qui interviendra en collaboration avec la Police municipale de St Maurice de Beynost et en interface avec la brigade de Gendarmerie de Miribel. L'effort financier consenti est important mais il nous est apparu à la mesure des enjeux en matière de service de sécurité de proximité mais aussi de police de l'urbanisme et de la voirie.

Suite page 2

ACTU MUNICIPALE

•Concernant les adolescents : une phase de test de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement sera proposée en partenariat avec la MJC de MONTLUUEL pendant les vacances de Pâques. Une diffusion spécifique relative au programme des animations a été effectuée dans vos Boîtes aux Lettres.

A la recherche de la plus grande efficacité dans l'accomplissement de ses missions, les partenariats avec St Maurice-de-Beynost en matière de Sécurité et avec la MJC de MONTLUUEL en matière d'Animation, permettent à la commune d'afficher clairement sa volonté de voir évoluer progressivement l'organisation territoriale des services quotidiens de proximité.

Votre Maire,

Bruno LOUSTALET

REAMENAGEMENT DU BUREAU MUNICIPAL

Un réaménagement des délégations au sein du Conseil municipal a été réalisé à la suite de la démission de la fonction de deuxième adjointe au Maire de Madame Hélène GAUTHIER. Ainsi, le Conseil municipal du 21 mars a élu Monsieur Philippe GUILLARD 4^{ème} Adjoint. Philippe Guillard continuera d'assurer, dans ses nouvelles fonctions d'adjoint, la Délégation aux Affaires scolaires et périscolaires.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a confié à Hélène GAUTHIER la Délégation à l'Animation municipale et aux Associations et à Guy CAPLAT la Délégation à la Gestion du Système d'informations municipales.



Philippe GUILLARD

RETOUR SUR LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu du Conseil municipal du 21 mars 2012

Les Comptes rendus complets du Conseil municipal sont accessibles sur le site internet www.thil.fr dès leur approbation par le Conseil municipal.

Les principales délibérations votées le 21 mars 2012 concernent :

- Le vote du budget principal et du budget Annexe « Assainissement » 2012 ainsi que le vote des Comptes administratifs et de gestion et le vote des taux d'imposition communaux pour 2012
- Le renouvellement partiel des adjoints et Conseillers municipaux délégués
- L'adoption de la Convention entre l'Association Diocésaine et la commune pour la réhabilitation de la cure
- L'adoption du règlement intérieur de l'Espace Multi Activités

Elections Présidentielles :

- Dimanches **22 avril et 6 mai 2012**
- Ouverture du bureau de vote de **08 heures à 18 heures**

Elections Législatives :

- Dimanches **10 et 17 juin 2012**
- Ouverture du bureau de vote de **08 heures à 18 heures**

Du côté des aménagements communaux

Longtemps attendus de tous, les travaux de mise en sécurité des voiries départementales traversant le village sont planifiés par la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau à partir du 2^{ème} semestre 2012 et s'étaleront jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2013.

La première phase concernera la RD 61 B pour les secteurs :

- carrefour du Mas Durand jusqu'en amont du parking du cimetière. A noter que l'aménagement du carrefour proprement dit ne sera réalisé qu'après la réalisation de l'opération d'aménagement de la zone 1 NAI.
- du carrefour de la rue du stade jusqu'à la rue du Canal.



La seconde phase concernera la RD 61 A du carrefour route de Nievroz/ route de Montluel jusqu'au carrefour rue Neuve / rue de l'Eglise.

Sur tous les segments d'aménagements, des opérations coordonnées d'effacement des réseaux aériens seront engagées par le SIEA.



Les Brèves reviendront plus en détail sur ces travaux de mise en sécurité des cheminements piétonniers. La Mairie en relation avec les Maîtres d'œuvre travaille à leur planification de sorte à encadrer au mieux les inévitables désagréments que ces travaux occasionneront obligatoirement. Nous comptons, d'ores et déjà, sur la compréhension de tous et de toutes.

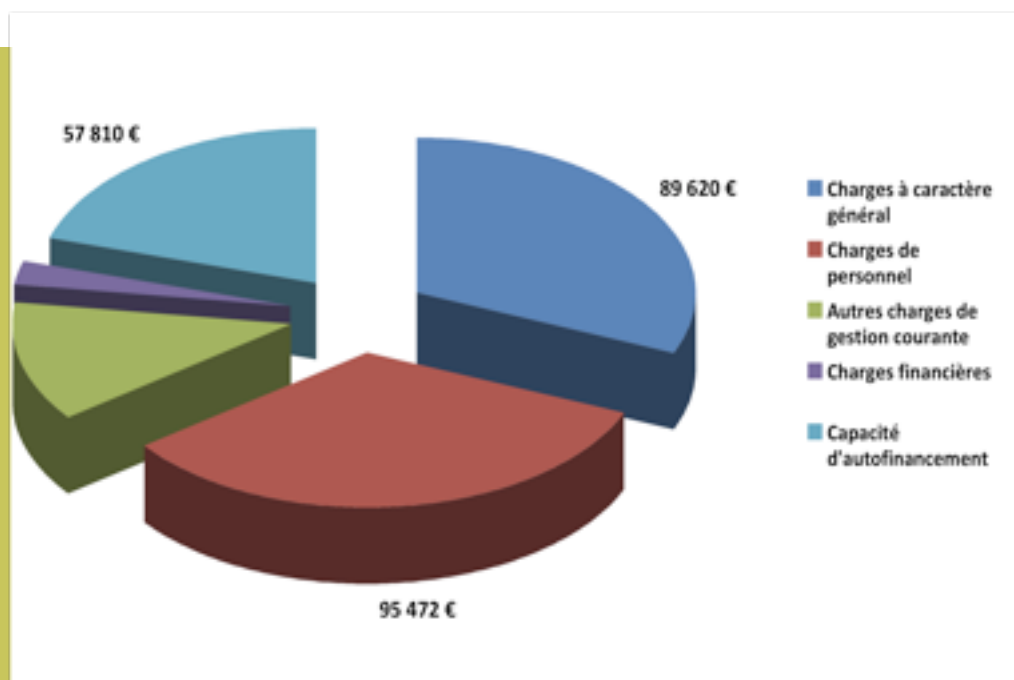
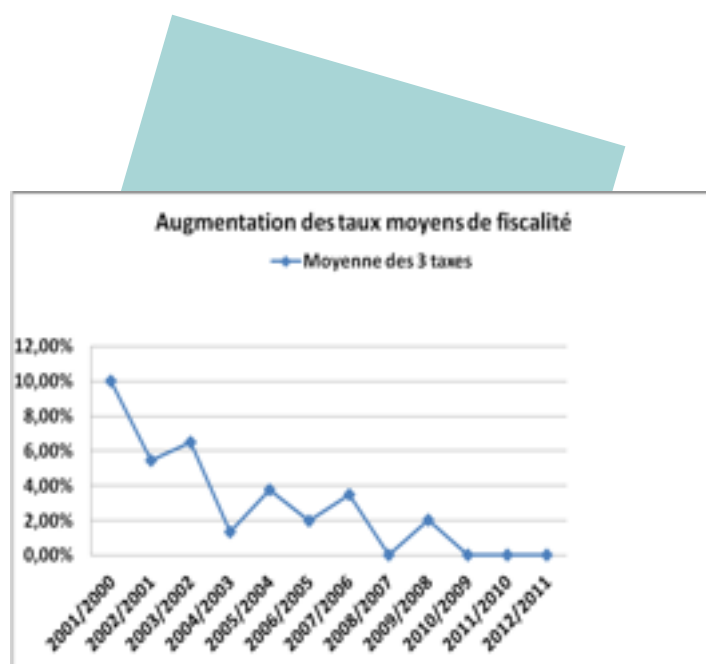
La commission Voirie

BUDGET 2012 : CONTINUITE DANS LA SERENITE

Les règles prudentielles que nous nous sommes astreints à suivre, depuis notre élection en mars 2008, nous permettent de rester sereins malgré la situation économique générale, pour le moins défavorable.

Notre capacité d'autofinancement moyenne annuelle est de 102 000 € depuis 2008. Notre capacité d'emprunt est intacte, puisque l'annuité n'est que de 38 000 € et notre encours global (375 000 €) ne représente qu'un peu plus de 6 mois de recettes de fonctionnement. Cette maîtrise de l'endettement reflète notre volonté d'anticiper le lourd financement que ne manquera pas d'exiger le futur assainissement collectif du village.

Nous allons, cette année encore, poursuivre notre programme pluri annuel d'investissements, sans augmentation des taux communaux d'imposition des taxes directes locales (cf. graphique ci-contre et camembert ci-dessous).



FONCTIONNEMENT		BP 2012		%2012/PB 2011
Dépenses réelles (en euros)				
Total 011	Charges à caractère général	232 068	36, 80%	12%
Total 012	Charges de personnel	306 800	48, 65%	1%
Total 65	Autres charges de gestion	75 995	12, 05%	- 14%
Total 66	Charges financières	15 787	2, 50%	- 11%
Total dépenses réelles		630 659	100%	2%

Les dépenses de fonctionnement (cf. tableau ci-dessus) du budget primitif sont en augmentation de 2% par rapport à celui de 2011. Elles incluent, entre autres, le financement du poste de policier municipal pour assurer les fonctions de Police de Proximité ainsi que celles de Police de l'Urbanisme et de la Voirie (coût annuel 33 000 €) et la réorganisation complète des archives municipales. Les associations communales bénéficieront de 6 000 € de subventions. Les dotations aux organisations intervenant dans le secteur social et de la petite enfance se montent à un total de 27 700 € (cf. liste).

Plus de 200 000 € de dépenses d'investissement (cf. tableau), en partie financées par un fonds de concours de la CCMP de 85 000 €, sont programmées cette année. La cure de l'église sera restaurée grâce à un cofinancement de l'Association Diocésaine - Paroisse de Miribel à hauteur de 6 000 €. La salle polyvalente va être totalement repeinte et les projecteurs du stade rénovés. La part communale des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, réalisés par le Syndicat d'Energie et d'E-Communication de l'Ain, est estimée à 60 000 € pour 2012 (et 80 000 € en 2013) et sera autofinancée. Les travaux de mise en sécurité des voies départementales seront, de par sa compétence, intégralement financés par la CCMP.

Quant au budget annexe, destiné à la réalisation de l'assainissement collectif de la zone 1NAi (coût 220 000 € environ), il sera alimenté par un Projet Urbain Partenarial signé avec le promoteur. C'est donc le promoteur qui financera en totalité l'étude et la réalisation de la station à filtres plantés de roseaux.

SUBVENTIONS (en euros)	Budget 2012
Sou des Ecoles	1500
Aca Dombes	150
Acenas	150
Adapa	2561
Centre Léon Bérard	120
Cuma de Thil	1000
FC Luenaz	1000
MJC Montluel	300
FSE Collège E. Cizain	300
Pêcheurs Thilois	Pas de demande
Prévention routière	100
Thil'oisirs	Pas de demande
Temps de vivre	500
Festhil'ité	2000
Thil'assoc	Pas de demande
Symalim	1650
Canal Miribel	144
Crèche Beynost	15000
Ram Beynost	2500
Entente Dale	4600
Synd Elec	50
Aevramont	100
Total Général	33725

Philippe MAISONNAS

Culture et Loisirs

A Jacqueline JOUAUX

Tout le monde a forcément croisé Jacqueline à Thil ! En tant que membre actif du Conseil Municipal et du CCAS lors du mandat 2001 - 2007 ou tout simplement dans les rues de notre village lorsqu'elle promenait Oscar, son fidèle cocker.

Jacqueline était une femme qui aimait par-dessus tout aider les autres. Tout au long de son mandat, elle a défendu particulièrement les actions sociales et le développement du village pour les services de proximité, pensant particulièrement aux petits, aux familles en difficulté et aux personnes âgées. Elle a toujours approuvé des projets tels que : « la halte-garderie, la crèche, le périscolaire, la création de l'épicerie, ... » avec l'objectif premier de conserver **l'esprit de Village**.

Amoureuse des animaux et de la nature, Jacqueline avait découvert Thil il y a une dizaine d'années et il était devenu **Son Village** alors qu'elle était originaire de la Touraine.

Elle aimait communiquer avec les gens, toujours un sourire, un mot gentil pour tous qui venaient vraiment du fond du cœur. Elle partageait aussi avec bonheur sa passion pour la lecture et la tapisserie.

Depuis quelque temps, une « longue maladie » comme on le dit s'était acharnée sur elle. Elle s'est battue, vraiment battue, en ayant toujours des projets d'avenir mais malheureusement la vie en a décidé autrement. Elle nous a quittés le 8 mars.

Jacqueline avait décidé que Thil serait son Village **pour toujours** ! Sa volonté est respectée car elle repose parmi nous dans notre cimetière et nous étions très nombreux à l'accompagner par une journée de Grand Soleil comme elle les appréciait tant.

Nathalie A. ; Olivier O. ; Michel Viennot

LES PÊCHEURS THILOIS

Les Pêcheurs Thilois ont tenu leur assemblée générale fin décembre 2011.

La société de pêche comptait 71 adhérents.

En 2011 la mise à l'eau de 975 kilos de poissons s'est répartie entre truites (400 kg), gardons (400 kg), brochets (150 kg), sandres (15 kg) et black bass (10 kg).

Les gardes pêches ont constaté une reproduction locale importante des différentes espèces sans doute due aux travaux d'aménagements d'herbiers et de frayères réalisés lors des journées de nettoyages et d'entretiens qui sont effectués par les sociétaires.

Un lâcher de truites a eu lieu le 3 février les suivants se dérouleront les 2 mars et 6 avril.

Le concours de pêche est programmé pour le samedi 9 juin avec, à cette occasion, un nouveau lâcher de truites. Cette manifestation se déroulera sur la journée avec la possibilité de restauration sur place.

Les cartes de pêches sont en vente « chez VIVAL »

Même si la pêche ne fait pas partie de vos loisirs n'hésitez pas à venir découvrir et à faire découvrir ces 2 plans d'eau.

Le Bureau



C'est l'histoire d'une poule...

Tout avait bien commencé pourtant en ce vendredi 23 mars un soleil radieux et généreux inondait notre charmant village à l'heure de la sieste, pas l'ombre du nuage à l'horizon seul un léger vent du nord laissait entrevoir les prémices d'un après-midi pas ordinaire.

En effet quelle ne fut pas notre surprise de découvrir cachée derrière les murs de l'école, siégeant sur son trône dressée sur une calèche, une gigantesque poule à l'allure radieuse et fière du haut de ses deux mètres. C'est à elle que revenait l'honneur d'ouvrir le défilé du carnaval, nous n'étions pas en mesure de lui contester ce privilège, elle avait trop d'amis parmi les enfants de l'école qui l'avaient façonnée de leurs petites mains depuis plusieurs semaines avec l'aide de complices aguerries dans la fabrique des Grisemines et autres monstres : Marie-Hélène et Bettina bien sur !!!

Ce n'était pas fini, notre poule non contente d'ouvrir le bal avait convoqué pour cette parade un troupeau de petites bestioles colorées et bruyantes, des chats, des chiens, des abeilles, des léopards, il y avait même un loup et un flamant rose, c'était le carnaval des animaux aspergeant de confettis les spectateurs curieux et incrédules venus les admirer. Heureusement cette horde sauvage n'avait aucune intention belliqueuse, le défilé prit fin dans la joie et la bonne humeur avec le traditionnel lancé de ballons et autour d'une crêpe au Nutella confectionnée par les nombreuses mamans.

Tout compte fait, ce n'était pas une poule qui allait faire la loi dans notre village même un jour de carnaval, tout le monde savait le sort qui était réservé aux grisemines. Notre gallinacée accompagnée par la ménagerie prit le chemin des champs et fut immolée, elle avait pris soin de cacher quelques pétards pour la plus grande joie de nos enfants.

Merci aux parents qui nous ont aidés pour ce défilé du carnaval, aux mamans qui ont fait de bons gâteaux et aux maîtresses qui ont accompagné les enfants dans cette aventure.

IMPORTANT

Nous vous rappelons à tous notre prochain rendez-vous, il s'agit de la Farfouille le dimanche 17 juin 2012, c'est la plus grosse manifestation du Sou des Ecoles en terme de bénéfiques et de moyens. Elle demande une grande préparation et surtout beaucoup de parents bénévoles la veille et le jour de la manifestation.

Même si vous n'avez qu'une heure à consacrer à cet évènement le samedi 16 juin après-midi et le dimanche 17 juin n'hésitez pas à nous rejoindre et à vous faire connaître auprès de notre Présidente Yamina Tél 06 63 76 99 24 ou Mail abbouyam@yahoo.fr

DIMANCHE 27 MAI**2ème randonnée VTT «LA THILOISE»**

4 boucles vous sont proposées, avec peu de dénivelés :

Parcours familial de 22 km, inscription 6 €

Parcours amateur de 33 km, inscription 7 €

Parcours sportif de 44 km, inscription 7 €

Parcours sportif de 57 km, inscription 8 €

Tarif préférentiel pour une famille de 2 adultes et 2 enfants de moins de 14 ans à 20 €.

Inscription sur place.

Parcours déconseillé au moins de 7 ans.

Casque obligatoire.

Pour plus de renseignement, et/ou pour proposer votre aide, (bienvenue !), contactez par mail :

la.thiloise@hotmail.fr

L'Info MUNICIPALE...

Et communautaire.

ECOLE DES PARENTS



La conférence-débat organisée par le CCAS de THIL en collaboration avec l'Ecole des Parents et des Educateurs de l'Ain s'est déroulée dans la salle des associations le mardi 13 Mars 2012 à 20 h 30 en présence d'une trentaine de personnes.

La conférencière, Madame Anne BONAZ, Psychothérapeute et Psychopédagogue à BOURG-EN-BRESSE, après un exposé sur les bouleversements de l'adolescence, ouvre la discussion avec les parents, venus chercher des réponses aux questions sur le comportement de leurs adolescents.

De cette conférence-débat, il ressort que l'adolescence est une phase difficile où le jeune, balance entre l'enfance et la vie d'adulte. Il est confronté à sa recherche d'identité, la manifestation de sa sexualité et son besoin d'indépendance qui se traduit par un comportement souvent agressif vis à vis des adultes et notamment de ses parents. C'est une période où l'adolescent a besoin à la fois de liberté mais aussi de sécurité.

Pour l'adulte c'est une période cruciale pendant laquelle il doit entretenir le dialogue avec son enfant, savoir dire non à ses exigences, lui laisser plus d'autonomie tout en fixant des règles d'encadrement fermes. C'est grâce à cet encadrement parental solide que l'adolescent développera sa confiance en soi et se construira une personnalité forte.

L'association « Ecole des Parents et des Educateurs de l'Ain » a mis en place un « point écoute famille » pour les parents qui souhaiteraient faire part de leur difficulté dans la « gestion » de leur ado (tél : 04 74 45 29 15) et propose également des entretiens, sur rendez-vous, avec un psychologue dans leurs locaux à BOURG EN BRESSE (Tél : 04 74 22 79 17). Pour plus de renseignements sur cette Association pour pouvez vous rendre sur son site Internet : www.ecoledesparents.org

Suzanne Borrel-Jeantan

LA COMMUNAUTE PRATIQUE

• Déchèterie

Depuis le 2 avril, l'accès à la déchèterie s'effectue par carte nominative. Pour obtenir la carte, accès direct au formulaire d'inscription à partir de la page d'accueil du site communal www.thil.fr ou www.cc-miribel.fr, le retrait s'effectue à la CCMP aux heures d'ouverture des bureaux.

Astuce : Il est possible de donner procuration à une personne pour retirer sa carte d'accès à la déchèterie. Pour cela, le mandataire doit fournir la procuration, le justificatif de domicile, la pièce d'identité de la personne représentée datée et signée (la photocopie est tolérée).

• Collecte des déchets ménagers

Le calendrier de la collecte des déchets ménagers est accessible en lien direct à partir de la page d'accueil du site www.thil.fr.

Bonne pratique n°1 : les sacs jaunes et les bacs de déchets ménagers ne doivent pas être sortis avant 19h00 la veille du jour du ramassage !

Bonne pratique n°2 : La valorisation des déchets verts par compostage doit être privilégié de préférence au brûlage ! Rappelons que, par Arrêté préfectoral, le brûlage est interdit entre le 15 juin et le 15 septembre.

Mai ... c'est le mois du Vélo :

Randonnée VTT (22 – 44 et 60 kms)
organisées par FESTHILITE : le 27 mai 2012

Journée Mobilité du Grand Parc : le 13 Mai 2012 –
THIL doit défendre le Trophée qu'il détient depuis 2010 ! Venez nombreux !

Juin ... c'est le mois des bonnes affaires :

FARFOUILLE du Sou des Ecoles :
Dimanche 17 juin 2012

Préservons la ressource en eau !

La Préfecture de l'Ain rappelle que les conditions climatiques de l'automne dernier n'ont pas permis de recharger de façon satisfaisante les Systèmes aquifères.

Le Comité de Vigilance Sécheresse du 8 mars 2012 appelle à **veiller à une bonne utilisation de la ressource, à limiter les consommations et à veiller à tout gaspillage notamment en privilégiant les plantations économes en eau.**

Une campagne sera menée sur le territoire pour limiter les fuites sur les réseaux d'adduction d'eau.